JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

De la mortalité en France de 1800 à 1860 (suite et fin)

Journal de la société statistique de Paris, tome 4 (1863), p. 241-247

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1863__4__241_0>

© Société de statistique de Paris, 1863, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

II.

De la mortalité en France de 1800 à 1860.

(SUITE ET FIN.)

La mortalité des veufs ou des célibataires est donc plus grande que celle des personnes mariées, ce qui se comprend *a priori*, les enfants, qui forment la majorité des célibataires, et les veufs, se trouvant, comme nous l'avons déjà dit, aux âges extrêmes de la vie, et étant ainsi soumis aux plus fortes chances de mortalité. — D'après le même tableau, le sexe féminin paraît avoir, dans toutes les classes de l'état civil, une mortalité inférieure à celle du sexe masculin.

Les indications qui précèdent ne suffisent pas pour l'appréciation de l'influence du célibat, du mariage ou du veuvage sur la quotité des décès. Cette influence ne peut être connue qu'en calculant la mortalité respective des habitants des deux sexes, selon leur état civil, dans les diverses périodes de la vie. Le tome X des publications de la *Statistique générale de la France* contient ce calcul, dont nous croyons devoir donner ici un extrait:

Mortalité proportionnelle pour 100 habitants.

AGES.	SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.		
	Célibataires.	Mariés.	Veufs.	Célibataires.	Mariées.	Veuves.
15 — 20 ans	0.80	9.01	14.90	0.85	1.34	8.76
20 — 30 ans	1.91	0.78	2.30	0.90	0.92	1.80
30 — 40 ans	1.31	0.73	1.74	1.02	0.95	1.30
40 — 50 ans	1.78	1.02	1.88	1.42	1.07	1.45
50 — 60 ans	2.83	1.85	2.98	2.39	1.66	2.18

Le premier résultat que met en relief le tableau afférent au sexe masculin, c'est la grande mortalité des mariés avant l'âge de 20 ans. Ce n'est toutefois que dans cette courte période que le mariage paraît n'être pas favorable à la longévité; à tous les âges suivants, les mariés donnent un moindre nombre de décès que les célibataires. N'y a-t-il pas dans ce fait un grave argument contre les mariages prématurés?

Le veuvage paraît accroître, pour le sexe masculin, et à tous les âges, les chances de mortalité. La table que nous étudions ne présente sur ce point aucune exception.

On constate des résultats presque semblables pour le sexe féminin. La mortalité des célibataires l'emporte constamment sur celle des femmes mariées, sauf en ce qui regarde les mariages prématurés. Le célibat est même, surtout dans les âges élevés, moins favorable à la longévité des femmes que le veuvage, ce qui n'a pas lieu pour l'autre sexe. En revanche, aux âges de 20 à 50 ans, le mariage paraît, au point de vue des chances de mortalité, offrir plus d'avantages au sexe masculin.

§ 4. *Décès comparés des enfants légitimes et des enfants naturels.*

Les chances défavorables auxquelles les enfants naturels sont soumis même avant de voir le jour, se maintiennent dans le cours de l'existence. L'insuffisance des soins au premier âge, par suite de la misère ou de la négligence des parents, quelquefois des vices de constitution héréditaires, abrégent généralement la vie de ces pauvres êtres, chargés en quelque sorte d'expier, par une mortalité prématurée, la faute de leur naissance.

Voici quels sont, à cet égard, pour chaque catégorie de population, les résultats fournis par les trois années (réunies) 1858, 1859 et 1860.

En réunissant les données de ces trois années, on obtient, par nature de population, les rapports qui suivent :

	DÉPARTEMENT DE LA SEINE.		POPULATION URBAINE.		POPULATION RURALE.	
	Enfants légitimes.	Enfants naturels.	Enfants légitimes.	Enfants naturels.	Enfants légitimes.	Enfants naturels.
	—	—	—	—	—	—
Naissances (morts-nés compris)	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000
Morts-nés	610	856	494	795	368	641
0 à 7 jours	161	330	206	384	274	553
8 à 15 jours	216	465	157	444	199	563
15 jours à 1 an	215	487	178	453	204	658
1 à 3 ans	248	354	312	507	315	880
3 à 6 ans	235	178	285	356	264	701
6 à 12 ans	436	254	484	397	363	744
0 à 1 an	1,511	2,068	1,622	2,541	1,619	4,099
Mortalité relative des enfants naturels pour 1 enfant légitime	1.37		1.57		2.53	

On voit que c'est dans la population rurale que la mortalité relative des enfants naturels est la plus grande; mais il faut en chercher surtout la cause dans ce fait, que la plupart des enfants trouvés des villes sont mis en nourrice dans les campagnes. Les enfants naturels de ces villes et du département de la Seine n'en présentent pas moins une plus forte proportion de décès que les enfants légitimes.

§ 5. *Décès transcrits en vertu des articles* 80 *et* 84 *du Code Napoléon.*

En cas de décès dans les hôpitaux civils et militaires et autres établissements publics, les supérieurs, directeurs et administrateurs sont tenus d'en donner avis, dans les vingt-quatre heures, à l'officier de l'état civil du lieu. Ce fonctionnaire s'y transporte (en personne ou par intermédiaire) pour s'assurer du décès, en dresse l'acte, puis en envoie une ampliation au maire de la commune du dernier domicile

de la personne décédée, pour y être transcrite, par les soins de ce dernier, sur les registres de l'état civil de cette commune.

Les décès d'individus ainsi morts hors de leur commune étant l'objet d'un double acte civil (l'inscription dans la commune du décès, et la transcription dans la commune du dernier domicile), il y a eu longtemps en France, au point de vue statistique, des doubles emplois assez importants dans le relevé des décès.

C'est depuis 1854 seulement que l'autorité locale a été invitée à ne porter désormais, sur l'état des décès de chaque commune, que ceux qui y sont survenus effectivement, sauf en ce qui concerne les décès des militaires morts à l'étranger, pour lesquels la double inscription n'a pas lieu. Quant aux *transcriptions*, elles figurent depuis 1855 sur un cadre spécial qui leur est exclusivement affecté.

Il y a lieu de croire que l'exécution de ces instructions a fait disparaître les doubles emplois de la table générale des décès. Mais il est à craindre qu'un certain nombre de transcriptions n'aient été omises, et que, par suite, le tableau ci-après, qui en donne le nombre depuis 1855, ne soit pas encore l'expression exacte des faits.

	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.
1855	39,307	5,853	45,160
1856	41,026	6,143	47,169
1857	19,530	5,804	25,334
1858	13,521	4,293	17,814
1859	15,693	3,621	19,314
1860	14,014	3,515	17,529

Une communication du ministère de la guerre nous permet de faire suivre les renseignements qui précèdent, du tableau de la mortalité militaire en France, pendant les années 1857, 1858, 1859 et 1860. Il ne comprend que des décès survenus en France, et distraction faite de ceux des officiers, ainsi que des militaires ne figurant pas effectivement, par un motif quelconque, sous les drapeaux.

DÉSIGNATION des corps.	1857. Effectif moyen.	1857. Nombre des décès.	1857. Rapport des décès à l'effectif.	1858. Effectif moyen.	1858. Nombre des décès.	1858. Rapport des décès à l'effectif.	1859. Effectif moyen.	1859. Nombre des décès.	1859. Rapport des décès à l'effectif.	1860. Effectif moyen.	1860. Nombre des décès.	1860. Rapport des décès à l'effectif.
Infanterie	240,602	5,278	2.19	238,110	2,915	1.23	251,170	4,803	1.62	234,387	3 464	1.47
Cavalerie	60,678	915	1.50	50,300	610	1.21	56,859	1,017	1.78	57,135	788	1.37
Artillerie et gén.	46,968	840	1.79	35,022	518	1.48	45,715	682	1.49	46,541	577	1.23
Train des équip.	8,574	241	2.81	5,614	106	1.88	7,302	61	0.83	6,204	72	1.16
Gendarmerie	18,504	110	0.59	20,113	144	0.71	19,256	136	0.70	19,893	109	0.54
TOTAL	375,326	7,384	1.97	349,159	4,293	1.33	380,302	6,699	1.57	364,160	5,010	1.37

On constate en 1859 (campagne d'Italie) une mortalité militaire considérable, dont les résultats pour l'armée tout entière se trouvent consignés dans le tableau ci-après :

	NOMBRE DES MILITAIRES DÉCÉDÉS EN				
	France.	Algérie.	Italie.	Rome.	Total.
Morts sur le champ de bataille ou dans les ambulances	32[1]	54	5,782	»	5,868
Dans les hôpitaux	5,835	2,361	4,360	84	12,640
Suicidés	112	24	31	»	167
	5,979	2,439	10,173	84	18,675

Résultats, qui, pour un effectif moyen de 500,000 hommes, accusent une mortalité de 3.73 p. 100.

1. Décédés par suite de blessures.

§ 6. *Décès par mois.*

Le tableau ci-après, dressé d'après le même principe que le tableau analogue pour les naissances, indique d'une manière générale et sans distinction de sexe ou d'âge, la répartition, dans les trois dernières années, des décès entre les divers mois de l'année.

MOIS.	DÉCÈS. (Morts-nés compris.)			DÉCÈS MOYENS. (Calculés pour des mois uniformes de 31 jours.)			Moyenne des trois années.
	1858.	1859.	1860.	1858.	1859.	1860.	
Janvier	100,856	85,881	76,917	1,291	986	1,099	1,121
Février	91,168	76,497	82,508	1,292	972	1,260	1,164+
Mars.	90,765	85,402	89,037	1,162	981	1,271	1,128
Avril	76,097	79,799	79,806	1,007	947	1,178	1,035
Mai	71,390	73,533	72,973	914	844	1,042	926
Juin.	64,922	67,116	62,011	859	796	915	852—
Juillet.	65,138	88,877	59,668	834	1,021	852	909
Août.	70,066	110,896	59,395	897	1,273	848	1,022+
Septembre . . .	68,551	103,225	58,786	907	1,225	867	1,013
Octobre.	70,802	88,865	59,321	907	1,020	847	931—
Novembre. . . .	76,149	81,620	60,000	1,008	969	885	957+
Décembre. . . .	72,034	84,142	65,511	922	966	936	942—
TOTAUX . .	917,938	1,025,853	825,933		12,000		12,000

Bien que la distribution des décès par mois ait offert, pendant les années qui nous occupent, une assez grande irrégularité, on constate, en prenant la moyenne des trois années, que le maximum des décès a eu lieu au mois de février, et le minimum au mois de juin.

Un second maximum, moins prononcé que le premier, se manifeste au mois d'août; il correspond à la fois au minimum de juillet et à un minimum secondaire qui oscille entre le mois d'octobre et celui de décembre.

Les décès ont donc, comme les naissances, une période croissante et décroissante. La première commence en octobre et finit en février (ce sont les mois les plus froids de l'année). La seconde commence en mars et s'arrête en juin; elle comprend le commencement du printemps, époque encore assez critique, et les mois de mai, juin et juillet, qui paraissent être les plus favorables à la santé. Elle est suivie d'une période de recrudescence, dont le maximum est en août et qui s'arrête vers la fin de l'année.

En résumé, la mortalité est plus forte pendant les mois froids et humides (hiver et commencement du printemps) et plus faible pendant la belle saison; mais elle acquiert une intensité notable à l'époque des plus grandes chaleurs.

En rapprochant les décès des conceptions, on reconnaît que les mois d'août, de septembre et d'octobre, ainsi que les mois de janvier, février et mars, qui ont donné lieu au plus petit nombre des conceptions, sont ceux qui offrent le plus de décès, tandis que le plus grand nombre des conceptions correspond aux mois de mai, juin et juillet, où la mortalité est à son plus faible degré. Ainsi se trouve confirmée une fois de plus cette observation, que conceptions et décès sont précisément en raison inverse l'un de l'autre; de sorte que, plus il y a de conceptions, moins il y a de décès et réciproquement. Il faut en conclure que la force qui favorise la reproduction de l'espèce, se manifeste également par une amélioration marquée de la santé générale.

Les faits qu'on vient d'énoncer d'après les résultats moyens des trois années, se reproduisent dans chacune d'elles, avec cette différence que le maximum principal des décès se trouve à la fin de l'hiver, en 1858 et en 1860, tandis qu'on le rencontre, en 1859, au milieu de l'été. On verra plus loin à quelle cause on doit attribuer ce déplacement.

Il existe des rapports très-étroits entre les mois maxima des naissances et ceux des décès. Cette relation est telle, qu'il est permis d'avancer que la mortalité est en raison directe de la fécondité, en d'autres termes, que plus il y a de naissances, plus il y a de décès. En effet, si on rapproche les deux tableaux de décès et de naissances par mois, on constate que leur maximum se produit dans le même mois; les mortalités exceptionnelles des mois d'août et de septembre correspondent également à la recrudescence de naissances qu'on remarque en août et en septembre.

L'agglomération a-t-elle une influence quelconque sur la répartition des décès dans les divers mois de l'année? C'est ce qu'on peut vérifier à l'aide du tableau ci-après qui comprend la moyenne des trois années:

MOIS.	DÉCÈS (Morts-nés compris.)			DÉCÈS PROPORTIONNELS calculés pour des mois uniformes de 31 jours.		
	Département de la Seine.	Population urbaine	Population rurale.	Département de la Seine	Population urbaine.	Population rurale.
Janvier	5,142	23,378	59,365	1,150	1,117	1,120
Février	4,589	21,959	56,843	1,124	1,148+	1,173+
Mars	5,331	22,907	60,164	1,193+	1,094	1,135
Avril	5,020	20,507	53,040	1,160	1,012	1,034
Mai	4,664	19,423	48,545	1,044	928	916
Juin.	4,036	17,672	42,974	933—	872—	838—
Juillet.	4,212	20,284	46,732	942+	969	881
Août	4,119	22,247	53,753	922	1,063+	1,014
Septembre . . .	3,708	20,168	52,979	857	995	1,033+
Octobre.	3,537	18,948	50,511	792—	905—	951—
Novembre. . . .	3,897	19,002	49,690	901	938	968
Décembre. . . .	4,390	20,041	49,465	982	959	937
TOTAUX . .	52,645	246,536	624,061		12,000	

D'après ces nombres, le maximum d'hiver est plus marqué dans le département de la Seine que dans le reste de la population, et le plus fort maximum d'été se trouve dans la population urbaine.

Le maximum d'été, qui, dans le département de la Seine, où d'ailleurs il est très-faible, se trouve au mois de juillet, passe au mois d'août, dans les autres villes, et au mois de septembre, dans les campagnes.

L'écart entre le maximum principal et le minimum correspondant est de 260 pour 12,000 décès dans le département de la Seine, de 276 dans la population urbaine et 335 dans la population rurale. On peut en conclure que c'est dans cette dernière population qu'ont lieu les plus grandes perturbations mensuelles des décès.

On vient de voir quelle est l'influence des divers mois de l'année sur la mortalité; il est intéressant de rechercher celle de l'âge des décédés sur ces variations climatériques. Le tableau suivant, établi sur les résultats moyens fournis pendant les trois dernières années, pour l'ensemble de la population urbaine et de la population rurale, c'est-à-dire abstraction faite du département de la Seine, donne à cet égard toutes les indications désirables :

Ages.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septemb.	Octobre.	Novemb.	Décemb.
Morts-nés . .	1,162	1,163+	1,114	1,033	972	897	877—	907	930	941	984	1,020
0 — 1 an. . .	992	1,068+	1,040	924	810—	837	1,171	1,372+	1,169	961	829	827—
1 — 5 ans . .	954	1,043	1,057+	985	877	814—	985	1,298+	1,252	1,043	887	805—
5 — 10 ans . .	1,045	1,169	1,196+	1,136	1,012	882	848—	989	1,012+	952	903	858—
10 — 20 ans . .	1,064	1,110+	1,101	1,079	1,002	912	904—	990	1,045+	984	941	868—
20 — 30 ans . .	1,061	1,094	1,122+	1,054	970	950	908—	959	1,024+	989	967	902—
30 — 40 ans . .	1,073	1,142+	1,115	1,084	1,015	911	889—	914	994+	949—	974+	940—
40 — 50 ans . .	1,135	1,174+	1,102	1,076	965	871	852—	925	982+	940—	992+	986—
50 — 60 ans . .	1,184	1,200+	1,122	1,049	940	859	827—	898	954+	943—	1,034+	990—
60 — 70 ans . .	1,206	1,240+	1,182	1,061	942	821	781—	864	925+	900—	1,043+	1,085—
70 — 80 ans . .	1,285	1,301+	1,206	1,069	934	808	752—	811	876+	855—	1,046	1,057—
80 — 90 ans . .	1,361	1,366+	1,237	1,033	911	785	726—	784	833+	823—	1,047	1,094
90 —100 ans et au-dessus .	1,474+	1,391	1,297	1,013	847	764	710	750	750	702	1,089	1,153
Moyenne pour tous les âges. (Morts-nés comp.)	1,120	1,166	1,123	1,028	919	847	906	1,029	1,022	940	960	940

Ainsi qu'on a pu le voir, les maxima et les minima constatés dans l'ensemble des décès se manifestent à toutes les périodes de la vie, mais avec certains déplacements qu'il importe de noter.

Le maximum de la saison d'hiver (décembre, janvier, février) qui, pour la totalité des décès, se manifeste en février, quitte ce mois après la première année d'âge, pour se fixer en mars dans les quatre périodes suivantes, c'est-à-dire depuis 1 jusqu'à 30 ans. A partir de cet âge, il revient se placer au mois de février, et il y reste jusqu'aux dernières limites de la vie, époque à laquelle il occupe le mois de janvier.

Quant à la valeur relative de ce maximum, on peut observer qu'après des alternatives d'accroissement et d'abaissement qui se manifestent jusqu'à 20 ans, elle ne cesse de s'élever régulièrement jusqu'aux âges extrêmes de la vie, où elle atteint son chiffre le plus élevé.

Le minimum principal correspondant se trouve, pour les premières années de la vie, en mai et en juin; mais, à partir de 5 ans et pour tous les âges, il se place en juillet. De plus, sa valeur relative, après s'être accrue jusqu'à 20 ans, diminue successivement pour devenir aussi faible que possible à la fin de la table des âges.

De ce double mouvement il résulte que l'écart entre le mois le plus et le mois le moins chargé de décès est d'autant plus grand qu'on se rapproche davantage de l'enfance et surtout de la vieillesse. Ainsi, par exemple, l'écart relatif à la période de 90 ans et au-dessus est de 764 pour 12,000, et celui qui est afférent à l'âge de 10 à 20 ans de 206 seulement.

Si l'on considère maintenant le maximum qui, pour l'ensemble des décès, se trouve placé au mois d'août, on observe qu'il occupe cette position de la naissance à 1 an et de 1 an à 5 ans, mais qu'à partir de cet âge il se fixe au mois de septembre, jusqu'au delà de 80 ans, époque à laquelle il disparaît. Sa valeur relative diminue d'ailleurs rapidement à mesure qu'on s'éloigne de l'enfance, période de la vie pendant laquelle il est à son plus haut degré d'intensité.

Le minimum correspondant se manifeste en décembre, pour disparaître à 60 ans, et contrairement au fait observé en ce qui concerne le maximum et le minimum principal, l'écart qu'il offre relativement au maximum est beaucoup plus élevé dans l'enfance que dans les âges élevés. Ainsi, dans les décès de la première année, cet écart est de 545, tandis qu'au-dessus de 60 ans, il n'est plus que de 8 pour 12,000 décès.

Ajoutons, pour ne rien omettre, que, dans les trois années qui nous occupent, il s'est formé accidentellement un maximum particulier au mois de novembre, commençant à 30 ans pour disparaître un peu au delà de 60 ans; maximum très-peu prononcé d'ailleurs, et dont la cause nous échappe.

Quoi qu'il en soit, on peut conclure des observations qui précèdent qu'à aucun âge de la vie, l'influence des saisons n'est plus sensible sur la mortalité que dans la vieillesse et l'extrême enfance, et qu'à aucun âge elle ne l'est moins qu'entre 20 et 50 ans, c'est-à-dire lorsque l'homme est arrivé au développement complet de ses forces physiques.

C'est immédiatement après les plus grandes rigueurs de l'hiver qu'à presque tous les âges de la vie sévit la plus forte mortalité; mais c'est pendant ces rigueurs surtout que les vieillards ont le plus à souffrir. Quant aux petits enfants, leur saison critique est la saison des chaleurs, qui convient au contraire aux vieillards d'un âge très-avancé. En somme, ce sont les mois de juin, juillet et août et le mois de décembre qui ont l'influence la plus favorable sur la santé du plus grand nombre; tandis que les plus fortes chances de mortalité correspondent en général au mois de février et de septembre. A. L.